



Consommation locale

L'ambassadeur de Chine au Togo montre la voie à suivre

Alors que la consommation locale trouve un écho de plus en plus favorable au sommet de l'Etat togolais, l'ambassadeur de Chine au Togo vient de joindre l'acte à la parole en décidant de s'approvisionner sur le marché local. Un bel exemple pour les autres institutions tant nationales qu'internationales ...



PAGE 3

ETRANGER



Mali / Transition

Rejet de la charte de transition : le M5 accuse la junte de vouloir confisquer le pouvoir

Est-ce la fin de l'idylle entre le M5 et la junte au pouvoir ? On est forcé d'arriver à cette conclusion, même si elle paraît hâtive. Et pour cause. Les termes ...

PAGE 4

PROTECTION CIVILE



« La menace chimique est réelle et pèse sur tous les Etats industriels ou en développement », prévient l'Aniac

Le Togo, à l'instar d'autres pays industrialisés ou en développement stocke-t-il des produits chimiques hautement dangereux ? Il n'y a pas de doute à ce sujet ! Mais comment ...

PAGE 3



Analyse / La Perception Globale des Fondamentaux de la Démocratie au Togo est plutôt très bonne

La main sur la Conscience des Chiffres de l'Enquête ERI-ESI

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques du Togo (INSEED) a procédé récemment à la divulgation du rapport de synthèse publié en juillet 2019 de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) conduite en 2017 pour le compte ...

PAGES 6&7

DERNIERES HEURES

Covid-19 au Togo : le personnel soignant dans les bonnes grâces du gouvernement

Depuis le début de l'épidémie de la Covid-19 sur notre territoire, le gouvernement togolais ne lésine pas sur les moyens pour mettre le personnel soignant dans de bonnes conditions. La dernière illustration en date est la mise à disposition de « ce corps d'élite » dans la lutte contre le coronavirus, d'une assurance risques. Le personnel soignant est tout simplement dans les bonnes grâces du gouvernement togolais.

« Il faut nécessairement accompagner par tous les moyens le personnel de santé dans sa mission », a déclaré jeudi dernier lors du point de presse hebdomadaire du Comité national de la gestion de la riposte au Covid-19 au Togo (CNGR-Covid-19), son coordonnateur, le professeur-colonel Djibril Mohaman. Conformément à ses propos, le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé prend les mesures qui s'imposent pour satisfaire le personnel soignant. Il y a quelques mois, une polémique est née concernant un supposé ...

PAGE 3

Votre boutique MOUTAI est ouverte

📍 Immeuble MARINA BAY, Boutique N° 5 . Bd du Mono Lomé - TOGO

Distribué par GRANDE MURAILLE DISTRIBUTION

MOUTAI TOGO & BENIN MOUTAI TOGO & BENIN MOUTAITOCOBENIN

+228 70 34 02 92



SOMMAIRE

Sénégal / Opposition
Des anciens du PDS créent le parti des Libéraux et des démocrates



P 4

Patrimoine culturel national
L'Unesco appuie le Togo en matériel informatique



P 9

Compétitions continentales
La CAF décide du chronogramme, prend des dispositions et se projette



P 10

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

KITA Kokou : « ce crédit m’a donc permis de me lancer dans la culture de riz »

Être riziculteur a toujours été une passion pour le bénéficiaire AGRISEF qui est mis sous les feux la rampe de ce jour. Son rêve ne deviendra réalité que grâce au crédit AGRISEF qu’il a reçu à Atakpamé par l’intermédiaire de COOPEC ILLEMA, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI dans la région des plateaux. Aujourd’hui, KITA Kokou raconte à qui veut l’entendre que c’est grâce au FNFI qu’il a pris son envol. Reportage...

C’est dans son champ rizicole que nous rencontrons KITA Kokou, à l’allure fière et très débonnaire, celui qui aujourd’hui compte bientôt la quarantaine nous confie que le FNFI lui a donné la chance de sa vie, celle d’être un riziculteur qui peut également partager son expérience dans la région des plateaux. « Comme vous le savez, dans notre monde actuel, on ne respecte une personne que sur la base de ce qu’il fait ou de ce qu’il sait faire. C’est pourquoi depuis mon enfance, je me suis donné toutes les chances d’exceller. Il était question pour moi d’exceller soit dans les études, soit en exerçant une activité digne de ce nom. Et je crois que progressivement, la seconde option a pris le dessus. J’avais déjà un demi hectare de parcelle, et comme j’avais déjà un fort penchant pour la culture de riz, je me suis dit que c’était l’occasion pour moi de saisir l’opportunité et de me mettre à l’œuvre. Mes

agents de crédit m’ont donc informé de la possibilité pour moi d’avoir accès au crédit AGRISEF. Je n’ai pas mis assez de temps et je me suis mis à remplir toutes les conditions qui étaient essentielles. Nous avons formé un groupe solidaire de 5 personnes, nous avons accepté de nous faire former et d’accepter l’accompagnement des services techniques à l’instar de l’ICAT. C’est seulement après cette série d’activités que nous avons reçu le crédit. Moi j’ai d’abord reçu un crédit de 100.000 FCA et ce crédit m’a donc permis de me lancer dans la culture de riz. J’ai acheté des semences puis les intrants et je me suis lancé à fond dans mes activités. »

Un coup de pouce financier qui a désormais permis à notre interlocuteur de se lancer dans son activité de riziculteur, et déjà en quelques mois seulement d’exploitation, il mesure non seulement l’impact du crédit AGRISEF sur



KITA Kokou

son activité, mais aussi et surtout l’impact financier que va lui générer à terme son activité. « Comme vous pouvez le constater, mes cultures sont à l’étape de la maturation et

très bientôt sera venu le moment de la récolte. Je reste convaincu que j’aurai à récolter une dizaine de sacs de riz au moins que je mettrai à la vente en détails et en gros. Ce faisant, je

pourrai non seulement faire face aux remboursements de crédits mais aussi et surtout constituer des épargnes pour pouvoir faire face au quotidien ».

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG.LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCY
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... renvoi de certains membres de l'équipe de prise en charge du CHR Lomé-commune par le professeur Majesté Ihou Wateba, responsable de ce centre. Ces derniers auraient réclamé de meilleures conditions de travail, vu les risques auxquels ils sont confrontés. La dernière partie de l'histoire est vraie. Sauf que, selon le professeur Ihou, les agents impliqués dans la prise en charge sont gracieusement payés sur

instruction personnelle du chef de l'Etat. Mais alors, où se situait le problème. Il semble que certains aient extériorisé leurs craintes et inquiétudes face aux risques. Alors, pour éviter tout problème, le professeur Ihou avait tout simplement, selon ses propres explications, ouvert une liste. Ceux qui étaient prêts à poursuivre l'aventure, n'avaient qu'à y écrire leur nom. Les autres pouvaient retourner à leurs

postes traditionnels dans l'administration du système sanitaire. Aujourd'hui, avec le recul, l'on se rend compte que le gouvernement n'a aucunement négligé le personnel soignant. Le maximum est fait pour le protéger. La fourniture de matériel de protection n'est plus une exigence. Entre-temps, des syndicats du secteur de la santé ont voulu aller en grève pour protester contre l'insuffisance de moyens de protection. Mais,

tout est apparemment rentré dans l'ordre depuis quelques semaines. Pour montrer sa bonne foi, le gouvernement met en place une assurance. Elle sera effective à travers le contrat « Décès et Incapacité Temporaire de Travail suite Maladie du Coronavirus ». Le dispositif couvrira tous les agents travaillant dans les centres de santé publics sans distinction (infirmiers, médecins, professeurs, garde-malades, personnels

administratifs, etc.). Ceux qui travaillent dans le privé, « pourront également souscrire s'ils le souhaitent », a assuré le colonel Djibril. Cette couverture prendra fin dès qu'un vaccin ou un remède efficace sera disponible. Mais, ce n'est pas tout. Faisant face à de nouveaux défis, le personnel soignant bénéficiera de recyclages sur l'ensemble du territoire national.

Edem Dadzie

Consommation locale

L'ambassadeur de Chine au Togo montre la voie à suivre

Alors que la consommation locale trouve un écho de plus en plus favorable au sommet de l'Etat togolais, l'ambassadeur de Chine au Togo vient de joindre l'acte à la parole en décidant de s'approvisionner sur le marché local. Un bel exemple pour les autres institutions tant nationales qu'internationales, et surtout, pour le Togolais lambda.

L'acte posé est hautement significatif, quand on sait que beaucoup de produits consommés aujourd'hui proviennent de Chine. En fin de semaine dernière, l'ambassadeur de Chine au Togo, Chao Weidong est allé remettre des dons de vivres et non vivres à SOS Village d'enfants. Le maïs et les tomates offerts ont été achetés au Togo, notamment auprès de l'Agence nationale de la sécurité alimentaire (Ansats).

« Désormais, nous allons acheter les produits sur place au Togo, notamment du riz. Ce sera ainsi notre contribution pour la promotion des produits locaux », a déclaré Chao Weidong. Au moment où le Togo s'apprête à organiser la première édition du mois du consommer local, c'est un acte hautement significatif que vient de poser l'ambassadeur de Chine au Togo. La dynamique devrait se maintenir et se généraliser.



Chao Weidong

Plus question désormais que des services publics ou privés de notre pays, lors d'événements qu'ils organisent, gavent leurs invités de produits étrangers. Même

lors des réjouissances privées, les Togolais doivent adopter les produits locaux. Ce n'est qu'ainsi que le paysan n'aura plus faim et que l'entrepreneur local aura des moyens pour

payer les impôts et recruter ses compatriotes. Mais, notons le bien, promouvoir la consommation des produits locaux, ne veut pas dire mener une guerre contre les produits venus d'ailleurs. Au contraire, la diversité a toujours son avantage. Ce qui est condamnable, c'est d'abandonner complètement les produits de chez nous au profit de ceux venus d'ailleurs, enrichissant uniquement les producteurs étrangers au détriment des nôtres. La solidarité internationale voudrait que l'on n'ignore pas les petits producteurs locaux.

Edem D.

Protection civile

« La menace chimique est réelle et pèse sur tous les Etats industriels ou en développement », prévient l'Aniac

Le Togo, à l'instar d'autres pays industrialisés ou en développement stocke-t-il des produits chimiques hautement dangereux ? Il n'y a pas de doute à ce sujet ! Mais comment cela se gère-t-il ? C'est l'inquiétude que soulève l'Autorité nationale pour l'interdiction des armes chimiques (Aniac). Le drame de Beyrouth au Liban ne laisse personne indifférent.

Ce qui s'est passé dans ce port de la capitale libanaise est encore très vivace dans les esprits et pousse les institutions en charge du contrôle des produits dangereux dans le monde entier, à sortir de leurs réserves. Ce drame est venu tirer tout le monde de son long sommeil et prouver qu'aucune sécurité n'est garantie à 100%. Il y a quelques semaines, les autorités en charge de la sécurité dans notre pays avec à leur tête le général de brigade Damehame Yark, ont fait une sortie visant à rassurer la population. Des garanties ont été données sur les conditions optimales de conservation de ces produits. Une Commission avait d'ailleurs été mise sur pied pour l'inspection des différents entrepôts au Port autonome de Lomé (Pal) ou ailleurs sur le territoire. Toutefois, l'on n'est jamais trop prudent lorsqu'il s'agit



Amah Hunlede

de la vie humaine. L'Aniac révèle les menaces liées à la manutention, au stockage, au transport et à la gestion des produits chimiques. Elle met l'accent sur la prise de mesures réglementaires. « Aujourd'hui plus que jamais la menace chimique est réelle et pèse sur tous les Etats industriels ou en développement, et le Togo notre pays en fait partie », prévient Amah Hunlede, président de l'Aniac.

L'institution en charge du contrôle à l'importation et à

l'exportation ainsi que de la supervision de l'utilisation des produits chimiques au Togo mène ainsi des actions de prévention. Des recommandations sont faites à l'endroit des acteurs impliqués dans la gestion des produits dangereux dans notre pays. En dehors de cette sortie et des sensibilisations qui suivront à l'endroit des acteurs, l'Aniac devrait plus s'impliquer en amont dans l'importation et le stockage des produits dangereux dans notre pays.

E. Dadzie

Carnet noir

Fortes émotions au dernier hommage national rendu à Arouna Batienné Kpabré-Sylli

Décédé le 18 août 2020, l'ex-ministre Arouna Batienné Kpabré-Sylli a été conduit, le 12 septembre 2020, dans sa dernière demeure avec un hommage national présidé par le chef du gouvernement, Komi Selom Klassou en présence du grand chancelier des Ordres nationaux, Barry Moussa Barqué, des membres du gouvernement et autres personnalités.

Vifs moments d'émotions, la cérémonie du dernier hommage a été rendue par le gouvernement à feu ministre Arouna Batienné Kpabré-Sylli, haut fonctionnaire et un grand serviteur de l'Etat dans l'exercice de ses fonctions. « Au nom du Président de la République, Son excellence monsieur Faure Essozimna Gnassingbé et du Gouvernement, au nom des autres institutions de la République, à qui celui que nous accompagnons ici vers la grande paix du dernier sommeil, a donné toute une existence de fidèles et loyaux services, le peuple togolais apporte, par ma voix, à la dépouille mortelle de Arouna Batienné Kpabré-Sylli, avec la tristesse émue du suprême adieu, l'hommage d'un regret douloureux et d'une juste reconnaissance », a affirmé le ministre de la Communication, Foli-Bazi Katari. Au nom du parti Union pour la République (Unir), le ministre Taïrou Bagbiègue a salué la mémoire d'un grand militant qui a toujours servi le parti avec loyauté. Né le 09 novembre 1954 à Dapaong, le ministre Batienné Kpabré-Sylli a eu une riche carrière professionnelle avant d'occuper de hautes fonctions de l'Etat

Attipoe Edem Kodjo

Mali / Transition

Rejet de la charte de transition : le M5 accuse la junte de vouloir confisquer le pouvoir

Est-ce la fin de l'idylle entre le M5 et la junte au pouvoir ? On est forcé d'arriver à cette conclusion, même si elle paraît hâtive. Et pour cause. Les termes secs empruntés par le M5 pour qualifier la manière cavalière avec laquelle la junte aurait charcuté les conclusions des rencontres font déjà craindre une escalade des tensions, dont le ton a été donné lors des rencontres foraines.



Les participants aux négociations au Mali

Pratiques antidémocratiques, volonté d'accaparement du pouvoir, confiscation de la lutte. Au M5, la pilule ne passe pas. Pour ce mouvement, la junte a pris la décision de présenter au peuple malien ses propres conclusions qui n'ont rien à voir avec l'esprit des discussions menées lors des rencontres. Et le communiqué officiel publié par le M5 n'est pas allé par 4 chemins.

La charte rendue publique après les journées de concertations « ne reflète pas les points de vue et les décisions du peuple malien », pouvait-on lire en filigrane dans ce document assez détaillé. « Il y a des rajouts à la charte qui n'ont pas été soumis à débats, ainsi que la non-prise en compte de manière unilatérale de nombreux points ». Le M5-RFP dénonce ainsi des « intimidations, des pratiques antidémocratiques et déloyales dignes d'une autre époque contre lesquelles la lutte pour le changement et la refondation a été enclenchée ».

Pour Sy Kadiatou Sow, grande figure du mouvement démocratique, ce rapport général a été « charcuté » et ne correspond pas à ce qui a été dit lors des rencontres foraines. Dénonçant une « volonté du CNSP de confisquer le pouvoir », l'ancienne gouverneure de Bamako et ex-ministre a déclaré : « Nous n'adhérons pas à cette charte ».

S'il reconnaît assez de faiblesses à cette charte présentée par la junte, l'ancien Premier ministre Moussa Mara estime toutefois que c'est un début. Pour lui en effet, cette charte ne précise pas concrètement les rapports entre le président et le vice-président de transition. Elle ne précise pas en outre, la relation juridique avec la Constitution de 1992, le collège qui doit choisir le président, la répartition des sièges, etc...

Pourtant, au parti de l'Alliance démocratique pour la paix (ADP-Maliba), l'on fait confiance au CNSP. Pour Cheick Oumar Diallo, en effet, « ... le choix du président et, bien évidemment,

du vice-président de la transition ne pouvaient revenir qu'au CNSP parce qu'aucun acteur malien ne réussirait à rassembler l'ensemble des forces vives et convenir d'un choix. Et donc, le fait que les militaires aujourd'hui aient cette responsabilité-là est quelque chose qui nous paraît totalement logique ».

Le texte adopté le samedi 12 septembre 2020 dernier à Bamako fixe la durée de la transition à 18 mois et charge un comité formé par la junte de désigner un président civil ou militaire pour diriger cette transition. Il prévoit aussi trois organes de transition : le président et son vice-président ; le conseil national de transition regroupant 121 personnes réparties entre les forces de défense et de sécurité, le M5 (coalition de l'opposition), les partis politiques, les journalistes, la société civile, les religieux, la diaspora, les jeunes et les femmes et qui aura les prérogatives d'une assemblée ; et enfin un Premier ministre à la tête d'un gouvernement de 25 membres.

L'article 19 de la charte prévoit que la junte et ceux qui ont participé aux événements, allant du 18 août, date du coup d'État, à l'investiture du président de transition ne peuvent pas être poursuivis ou arrêtés pour des actes posés lors desdits événements.

Alexandre Wémima

Sénégal / Opposition

Des anciens du PDS créent le parti des Libéraux et des démocrates

Ils ont décidé de franchir le pas. Celui de consommer officiellement le divorce entre eux et leur ancien mentor Abdoulaye Wade. Oumar Sarr, Maître Amadou Sall et Babacar Gaye n'ont pas été exclus du PDS ; ils s'en séparent désormais en créant leur propre formation politique. Un an après la création de leur mouvement « Suqqali Sopi », ces anciens bras-droit d'Abdoulaye Wade créent le parti des Libéraux et des démocrates And Suqali.



Oumar Sarr, président du parti des Libéraux et des Démocrates

Ils auraient voulu tenir la ligne idéologique du PDS. Mais ils se sont butés à l'héritier naturel du fondateur du parti. Face aux décisions iniques d'Abdoulaye Wade aux élections passées et à son attitude incompréhensible de voir son fils à la tête du parti, Oumar Sarr et les siens ont compris qu'ils devraient s'y plier ou quitter.

Le parti des Libéraux et des démocrates est de l'opposition. « C'est un parti de centre, qui croit à la démocratie, au Sénégal, à l'Afrique. Qui veut réaliser les Etats-Unis d'Afrique, avec d'autres partis comme le MPS. Notre ambition est de construire un grand parti national. Notre objectif c'est d'être au moins d'être parmi les deux premiers partis du Sénégal. ». Désormais, ces anciens ténors du grand parti de l'opposition sénégalaise revendiquent déjà des adhérents dans la plupart des départements, et au sein de la diaspora. Avec pour devise : « liberté, éthique, et solidarité », le parti des Libéraux et des démocrates a en ligne de mire les locales prévues en principe avant mars 2021.

T.M.

Côte d'Ivoire / Présidentielle 2020

Guillaume Soro demande au Conseil constitutionnel d'annuler la candidature du président Ouattara et de valider la sienne

Cette demande, l'ancien président de l'Assemblée nationale l'a formulée à travers ses conseils. Dans une action intentée auprès du Conseil constitutionnel qui doit se prononcer sur la validité des candidatures pour la présidentielle du 31 octobre prochain en Côte d'Ivoire, Guillaume Soro dépose 3 requêtes, dont le rejet de la candidature du président sortant Alassane Ouattara.

Se fondant sur les dispositions des articles 55 et 183 de la Constitution, l'ancien président de l'Assemblée nationale ivoirienne vient encore exposer les motifs de cette première requête auprès du Conseil constitutionnel. Cette candidature qu'il juge anti constitutionnelle ne devrait pas être retenue, selon lui et ses conseils, car portant

atteinte aux dispositions de la Constitution, même si la rétroactivité est appliquée. Si l'ancien chef des rebelles estime inconstitutionnelle la candidature de son ancien mentor, il affirme plutôt que la sienne, ne souffre d'aucun empêchement dirimant, comme semble le souligner la justice ivoirienne qui a acté sa radiation sur les listes électorales. « Il y a



Guillaume Soro

une décision de la Cour africaine des droits de l'homme qui est intervenue en date du 22 avril (...). Cette

décision est très claire, elle dit la chose suivante : premièrement, monsieur Guillaume Kigbafori Soro, le

concernant, toute poursuite judiciaire doit être gelée ; deuxièmement, le mandat d'arrêt contre lui doit être suspendu ; troisièmement, tous ses proches qui ont été maintenus en détention depuis le 23 janvier 2019 doivent être libérés ; et enfin, l'État a 30 jours pour exécuter la décision à partir du moment où la décision lui a été signifiée. »

Pour l'avocate Affoussiata Bamba-Lamine donc, le juge constitutionnel devrait tenir compte de l'arrêt de la CADHP du 22 avril dernier et déclarer Guillaume Soro candidat.

T.M.

Umoa-Titres

Le Trésor public togolais obtient 27,5 milliards FCFA sur le marché régional

Le Togo était sur le marché financier régional vendredi 11 septembre à la faveur d'une opération d'Obligations assimilables du trésor (OAT). Le pays a voulu mobiliser 25 milliards FCFA. A la fin de l'opération, le trésor public togolais a finalement obtenu 27,5 milliards FCFA.

L'opération a enregistré 30 participants avec 84 soumissions. Le montant global des soumissions s'élève à plus de 69,5 milliards FCFA. Sur cette somme, le pays a retenu 27,5 milliards FCFA. Le taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions est de 278,01% et le taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues est de 110%. L'opération a connu un taux d'absorption de 39,57%, avec un rendement moyen pondéré de 6,15%. Cette émission d'Obligations assimilables du trésor a une durée de trois ans. Son prix marginal est de 10 000 FCFA. Le prix moyen pondéré est également de 10 000 FCFA. Cette opération a été organisée par l'Agence Umoa-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao), à la demande de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique du Togo. Selon l'Agence Umoa-Titres, cette opération s'inscrit



Vue partielle de Lomé

dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette. L'opération montre que les investisseurs ont renouvelé leur confiance à la politique de développement menée par les autorités togolaises. Le résultat de cette

Félix T.

Finance

La Banque mondiale appuie le Togo avec 70 millions de dollars

La Banque mondiale a annoncé jeudi 10 septembre un financement de 70 millions de dollars, soit environ 38,8 milliards FCFA. Ce financement de l'institution va permettre d'accompagner la phase de redressement socioéconomique du Togo, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus.



Hawa Cissé Wagué

Le financement de la Banque mondiale est composé de deux volets. Le premier est un don de 35 millions de dollars et le second un crédit de 35 millions de dollars à travers l'Association internationale de développement (IDA), une filiale de la Banque mondiale. Face à la pandémie, le Togo a pris des mesures importantes. Ces mesures permettent au pays de contenir la pandémie et d'atténuer son impact socioéconomique. Ainsi, le Togo doit faire face à des contraintes financières. Pour répondre aux différents enjeux de la pandémie, la Banque mondiale vient en appui à la stratégie anti-Covid-19 mise en place par le gouvernement togolais. Cette stratégie est basée sur trois volets à savoir, sauver les vies avec l'exécution du plan de riposte sanitaire ; préserver les moyens de subsistance des ménages en stabilisant l'activité économique à un niveau acceptable et relancer l'économie à travers des mesures en faveur des entreprises et un soutien à l'agriculture. Selon la représentante-résidente de la Banque mondiale au Togo, Mme Hawa Cissé Wagué : « cet appui est important pour aider le Togo à atténuer les effets de la pandémie sur les populations et exécuter le plan national de redressement post-Covid-19 ». Elle ajoute que « les mesures de protection sociale et de santé soutenues par cette opération devront atténuer l'impact des effets de la crise sur les plus vulnérables en soutenant la consommation des ménages et en garantissant

l'accès aux services de base ». Dans un récent rapport publié par la Banque mondiale sur la situation de l'économie togolaise, l'institution a indiqué que la pandémie du coronavirus a eu des répercussions sur la croissance de l'économie togolaise qui pourrait passer de 5,3% en 2019 à 1% en 2020. Pour une relance de l'économie, la Banque mondiale a recommandé que l'agenda des réformes pourrait s'articuler autour de 3 axes: le renforcement de la résilience ; la levée des contraintes structurelles au développement d'un secteur privé productif et la mise en œuvre de mesures ciblées pour l'optimisation de la performance de quelques secteurs prioritaires du Plan national de développement (PND).

Félix Tagba

Agriculture

Africa Plastic et le gouvernement s'associent pour améliorer le rendement des producteurs

Une délégation du ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique s'est rendue le jeudi 10 septembre à Tsévié dans l'usine Africa Plastic. Ce déplacement a permis de visiter les installations de l'usine et de voir dans quelle mesure cette usine contribue à la modernisation du secteur agricole.

Sur place, la délégation a constaté et salué les efforts de l'usine Africa Plastic pour augmenter la production agricole. Les entrepreneurs spécialisés dans les installations des kits d'irrigation surtout goutte à goutte et autres acteurs présents lors de la visite ont été invités par la délégation à travailler avec cette société. L'idée est de les amener à saisir l'opportunité de structuration des chaînes de valeur qu'offre le Mécanisme incitatif et de financement agricole (Mifa SA) avec des modèles d'affaires innovants pour accompagner le gouvernement à déployer dans les années avenir, plus de 40 000 kits d'irrigation en faveur des producteurs agricoles au Togo. En augmentant les rendements et en réduisant l'impact des risques



Des membres de la délégation

climatiques, avec le développement de l'irrigation, le gouvernement entend promouvoir une agriculture résiliente afin de permettre aux agriculteurs de pouvoir produire davantage toute l'année et avoir des revenus plus conséquents. Africa Plastic est une usine ultramoderne de fabrication des tuyaux plastics. Elle a été inaugurée en avril 2019 par le président de la République Faure Gnassingbé. L'usine est installée à la sortie nord de la ville de Tsévié sur la nationale N°1 et construite sur une superficie de 100.580 m2 avec 4 blocs de production. Elle produit environ 20 tonnes de PEBD et 19 tonnes de PEHD par mois avec plus d'une centaine d'employés.

La rédaction

La Perception Globale des Fondamentaux de la Démocratie au Togo est plutôt très bonne

La main sur la Conscience des Chiffres de l'Enquête ERI-ESI

Par Koffi SODOKIN, Enseignant-Chercheur à l'Université de Lomé

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques du Togo (INSEED) a procédé récemment à la divulgation du rapport de synthèse publié en juillet 2019 de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) conduite en 2017 pour le compte du Togo. L'enquête a porté sur 7200 ménages. Entre autres données sur l'état de l'emploi et de la santé des entreprises, l'enquête a également mis à la disposition du grand public des données sur la perception des togolais sur l'état de fonctionnement des institutions économiques, juridiques, politiques et de la gouvernance globale. L'objectif de cette petite tribune légèrement technique est de partir des données factuelles pour approfondir la compréhension de la perception des togolais sur l'état de la démocratie dans leur pays.

Au regard de l'aspiration profonde des peuples, le respect des individus et de leur droit est l'épine dorsale de toute démocratie qui suppose que « tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit ». Quatre principes élémentaires soutiennent les démocraties : Existence d'une liberté politique pour poser un réel débat public, la liberté de la presse et d'expression, de réunion et d'association. En rapport, donc, avec les données de ERI-ESI, six facteurs méritent une attention particulière en lien avec les

fondamentaux de la démocratie. Il s'agit de la liberté d'expression, la liberté de la presse, l'égalité devant la loi, les libertés politiques, les élections libres et transparentes et l'absence de discrimination. Pour mettre en exergue ces différents points, nous avons organisé la suite de cette tribune en 3 points à savoir : (i) la perception du respect des principes démocratiques au Togo ; (ii) les déterminants de l'appréciation de l'état de la gouvernance au Togo ; (iii) et la perception du bonheur et le fonctionnement global de la démocratie au Togo.



Koffi SODOKIN, Enseignant-Chercheur à l'Université de Lomé

I. Perception globale du respect des principes démocratiques au Togo

« La démocratie est un idéal universellement reconnu et un objectif fondé sur des valeurs communes à tous les peuples qui composent la communauté

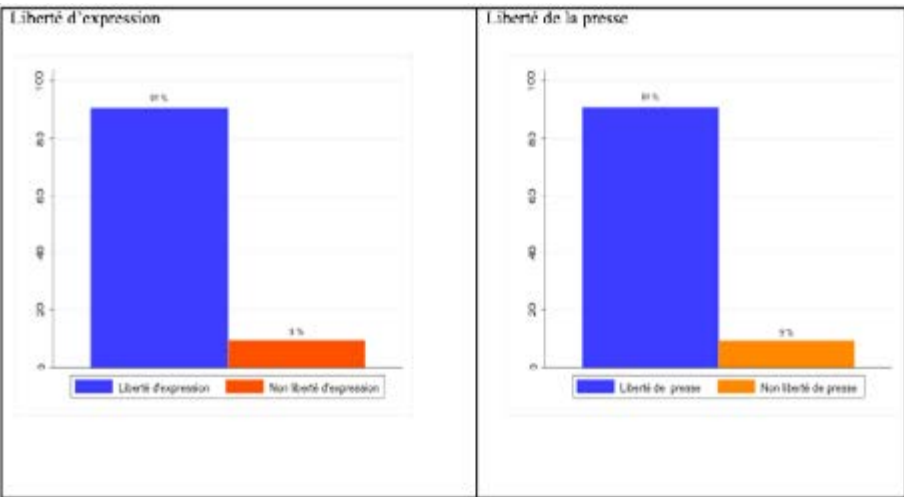
mondiale, indépendamment des différences culturelles, politiques, sociales et économiques. Elle est donc un droit fondamental du

citoyen, qui doit être exercé dans des conditions de liberté, d'égalité, de transparence et de responsabilité, dans le respect de la pluralité des opinions et dans l'intérêt commun. » C'est le premier principe de la déclaration universelle sur la démocratie adoptée la 10 décembre 1948. Elle est à la fois un idéal à poursuivre et un mode de gouvernement à appliquer selon des modalités traduisant la diversité des expériences et des particularités culturelles, sans déroger aux principes, normes et règles internationalement reconnus. Elle est donc un état, ou une condition, sans cesse perfectionné et toujours perfectible dont l'évolution dépend de divers facteurs, politiques, sociaux, économiques et culturels.

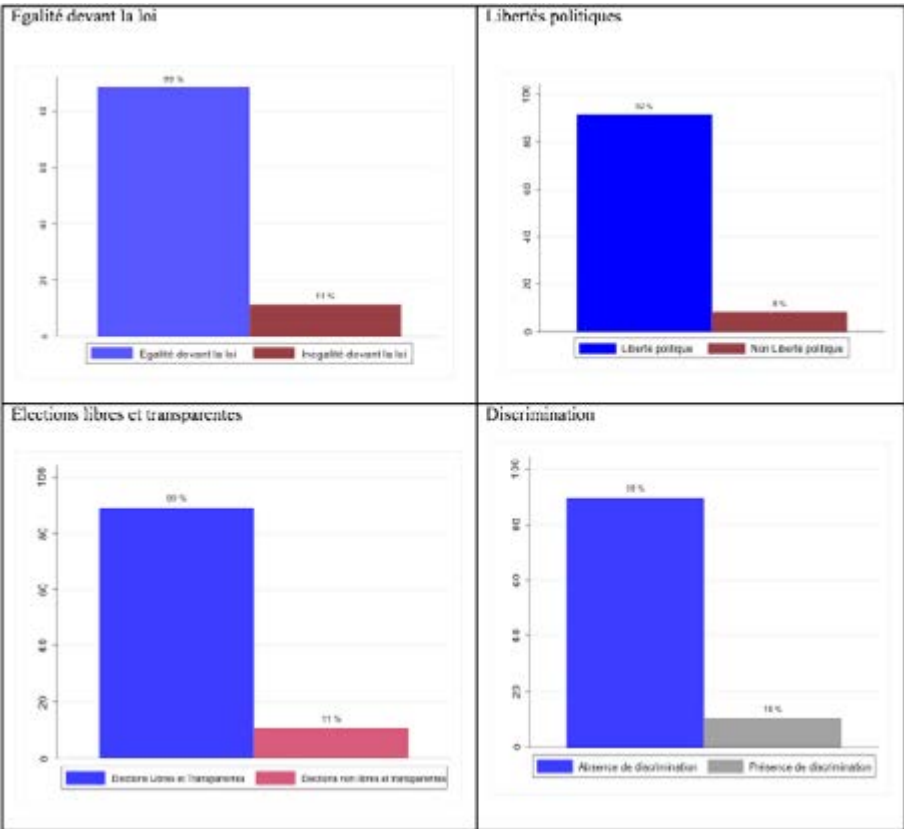
Pour le compte du Togo, les premières analyses naïves des données de l'enquête ERI-ESI en 2017 montrent que les togolais

ont une très bonne perception des principes fondamentaux de la démocratie au Togo. A cet effet, 91% des togolais pensent qu'il y a une liberté d'expression et une liberté de la presse au Togo. 89% pensent qu'il y a une égalité devant la loi et 92% sont d'accord qu'il y a une liberté politique.

En rapport avec les perspectives liées à la transparence des élections, 89% des togolais interrogés par l'enquête ERI-ESI pensent que les élections sont libres et transparentes au Togo et 90% pensent qu'il y a une absence de discrimination. Ces principaux résultats sont résumés dans le graphique 1 ci-dessous. Ces résultats confirment globalement une amélioration vers un meilleur système démocratique et de droit au Togo comme l'a relevé récemment l'Indice sur l'Etat de Droit du World Justice Project (WJP) en 2020.



Graphique 1 : Perception globale de la démocratie au Togo



Source : Auteur à partir de l'enquête ERI-ESI

II. Déterminants de l'appréciation de l'état de la gouvernance au Togo

Pour affiner les données au regard de leur pouvoir de prédiction et de conclusion, nous sommes allés au-delà de l'analyse descriptive et avons procédé à une analyse statistique plus robuste afin de détecter les signaux et certaines informations cachés dans les chiffres bruts. Pour ce faire, nous avons utilisé le modèle Probit introduit dans l'inférence statistique par Chester Bliss en 1934. La forme simple est utilisée ici. Quatre résultats majeurs peuvent faire l'objet d'attention sur certains signaux et interconnexion. Ils sont résumés dans le tableau 1 ci-après. Le premier résultat est relatif à la perception des togolais sur le niveau d'information sur les efforts du Gouvernement en relation avec la liberté d'expression, la liberté de presse, l'égalité devant la loi, la liberté politique, les élections libres et transparentes, l'absence de discrimination, la liberté d'association et la gouvernance globale. Sur ce point le coefficient de corrélation entre les informations sur les efforts du Gouvernement et la liberté d'expression (+0,303) est positif et statistiquement significatif et révèle que les togolais pensent globalement qu'ils sont parfaitement informés sur les efforts du gouvernement pour l'amélioration de la liberté d'expression. Ce résultat se trouve au croisement de la première colonne et de la douzième ligne du tableau 1. De même au croisement de ligne 12 et de de la colonne 3, le coefficient de corrélation entre les informations sur les efforts du Gouvernement et l'égalité devant la loi (+0,228) est positif et statistiquement significatif et nous dit que les togolais pensent qu'ils sont bien informés sur les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de l'égalité devant la loi. Le croisement de la colonne 5 et de la ligne de 12 nous révèle que les togolais pensent que le Gouvernement fournit suffisamment d'effort pour garantir des élections libres et transparentes avec un coefficient (+0,324) positif et statistiquement significatif.

Le deuxième résultat est relatif à la confiance en la justice en relation avec la liberté d'expression, la liberté de presse, l'égalité devant la loi, la liberté politique, les élections libres et transparentes, l'absence

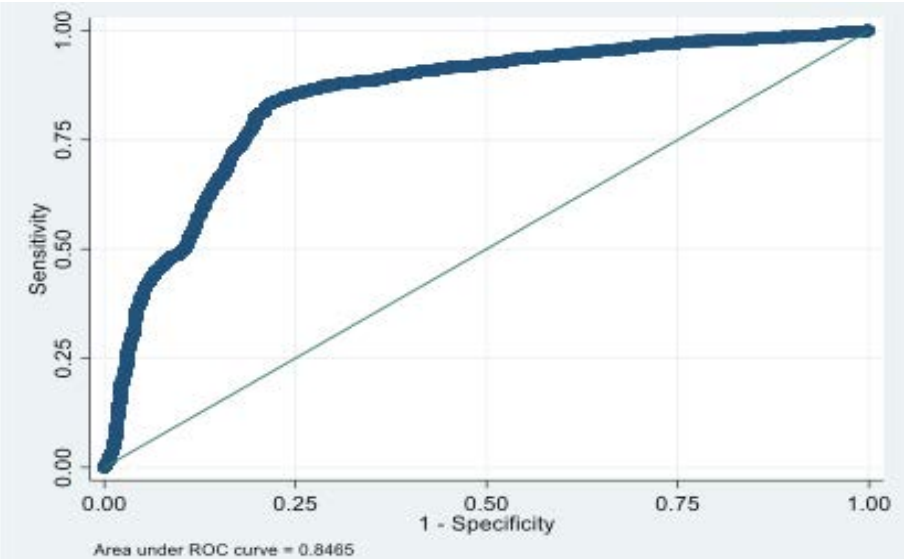
de discrimination, la liberté d'association et la gouvernance globale. Tous les coefficients de corrélation au croisement de la ligne 13 et les variables de toutes les colonnes sont positifs et statistiquement significatifs et révèlent que les togolais ont une très bonne perception du rôle de la justice dans l'amélioration la liberté d'expression, la liberté de presse, l'égalité devant la loi, la liberté politique, les élections libres et transparentes, l'absence de discrimination, la liberté d'association et de la gouvernance globale.

La troisième catégorie de résultats d'importance est la relation entre la participation aux élections passées en relation avec la liberté d'expression, la liberté de presse, l'égalité devant la loi, la liberté politique, les élections libres et transparentes, l'absence de discrimination, la liberté d'association et la gouvernance globale. Ici aussi, tous les coefficients de corrélation au croisement de la ligne 14 et les variables de toutes les colonnes sont positifs et statistiquement significatifs et révèlent que les togolais qui ont participé aux élections passées pensent qu'il y a une très bonne amélioration de la liberté d'expression, la liberté de presse, l'égalité devant la loi, la liberté politique, les élections libres et transparentes, l'absence de discrimination, la liberté d'association et la gouvernance globale. Ici aussi, tous les coefficients de corrélation au croisement de la ligne 14 et les variables de toutes les colonnes sont positifs et statistiquement significatifs et révèlent que les togolais qui ont participé aux élections passées pensent qu'il y a une très bonne amélioration de la liberté d'expression, la liberté de presse, l'égalité devant la loi, la liberté politique, les élections libres et transparentes, l'absence de discrimination, la liberté d'association et la gouvernance globale.

La quatrième catégorie de résultats qui attire l'attention est relatif aux perceptions de la liberté d'expression, la liberté de presse, l'égalité devant la loi, la liberté politique, les élections libres et transparentes, l'absence de discrimination, la liberté d'association et la gouvernance globale par région où les populations ont globalement une bonne perception (voir le croisement des lignes 16,17,18,19 et les variables de toutes les colonnes du tableau 1).

Nous avons ensuite utilisé la courbe de sensibilité/spécificité pour vérifier le pouvoir prédictif du modèle (Peterson, Birdsall et Fox 1954). L'aire sous la courbe sensibilité/spécificité est de 0,8465 et indique que ce modèle a grand pouvoir prédictif et que nos conclusions sont très cohérentes (graphique 2).

Graphique 2 : Sensibilité/spécificité et pouvoir de prédiction du modèle



Source : Auteur à partir des résultats des estimations du modèle Probit du tableau 1.

Tableau 1. Déterminants de l'appréciation de l'état de la gouvernance au Togo

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
VARIABLES	Liberté d'expression	Liberté de Presse	égalité devant la Loi	Liberté Politique	Elections libres et transparentes	Absence de Discrimination	Liberté d'association	Gouvernance Globale
Age	-0.00213 (0.0186)	-0.0127 (0.0185)	0.00021 (0.0191)	-0.000419 (0.0176)	-0.00141 (0.0185)	-0.0155 (0.0178)	0.00428 (0.0164)	-0.0111 (0.0148)
Age au carré	-4.81e-07 (0.000216)	0.000127 (0.000221)	-7.85e-05 (0.000219)	-1.84e-05 (0.000221)	-4.03e-05 (0.000219)	0.000159 (0.000219)	-8.72e-05 (0.000208)	0.000147 (0.000188)
Taille du ménage	0.0179*** (0.00817)	0.0142*** (0.00863)	0.00975 (0.00996)	0.0101 (0.00824)	0.0139 (0.00923)	0.0112 (0.00940)	0.00948 (0.00765)	0.00141 (0.0074)
Autant niveaux d'éducation	0.235 (0.419)	0.0271 (0.366)	-0.0906 (0.371)	0.0994 (0.357)	-0.0473 (0.393)	0.0682 (0.348)	0.174 (0.332)	0.387 (0.302)
Education Primaire	0.309 (0.421)	0.0916 (0.367)	-0.0294 (0.372)	0.119 (0.358)	-0.0988 (0.393)	0.0909 (0.349)	0.201 (0.333)	0.392 (0.303)
Education Secondaire	0.342 (0.420)	-0.0221 (0.367)	-0.169 (0.372)	0.0433 (0.358)	-0.169 (0.394)	0.0213 (0.349)	0.156 (0.332)	0.345 (0.302)
Education supérieure	0.142 (0.452)	-0.0525 (0.396)	-0.284 (0.407)	0.0761 (0.388)	-0.459 (0.424)	-0.257 (0.377)	-0.0801 (0.357)	0.226 (0.326)
Genre (femme=1)	-0.0742 (0.0678)	-0.0932 (0.0643)	-0.0360 (0.0669)	-0.0980 (0.0618)	-0.0887 (0.0666)	-0.0655 (0.0622)	-0.0748 (0.0579)	-0.0994 (0.0529)
Marie	0.0207 (0.121)	0.00963 (0.119)	0.000307 (0.126)	0.00570 (0.117)	-0.0439 (0.124)	0.0170 (0.112)	-0.0507 (0.112)	-0.0321 (0.102)
Citoyenneté	-0.0124 (0.154)	-0.0152 (0.149)	-0.0174 (0.156)	-0.0636 (0.144)	-0.247 (0.151)	0.00935 (0.141)	-0.0189 (0.137)	-0.0332 (0.125)
Participation aux mouvements	0.151 (0.217)	-0.0853 (0.217)	-0.0841 (0.224)	0.184 (0.215)	-0.204 (0.221)	-0.106 (0.197)	0.142 (0.199)	0.0468 (0.176)
Info sur efforts gouvernement	0.303*** (0.144)	0.338*** (0.127)	0.224*** (0.138)	0.224*** (0.120)	0.324*** (0.141)	0.205*** (0.123)	0.176*** (0.119)	0.146*** (0.102)
Confiance en la Justice	2.048*** (0.0682)	1.942*** (0.0653)	2.315*** (0.0673)	1.817*** (0.0617)	2.304*** (0.0639)	1.823*** (0.0618)	1.631*** (0.0611)	1.531*** (0.0593)
Interdit pour la politique	0.00972 (0.125)	-0.0546 (0.158)	-0.0294 (0.120)	-0.123 (0.111)	-0.0935 (0.123)	-0.0935 (0.117)	-0.129 (0.107)	-0.0982 (0.102)
Participation aux élections passées	0.198*** (0.0839)	0.223*** (0.0813)	0.183*** (0.0851)	0.269*** (0.0771)	0.348*** (0.0800)	0.218*** (0.0781)	0.218*** (0.0714)	0.189*** (0.0641)
Genre	-0.00336 (0.121)	0.132 (0.111)	0.236*** (0.117)	0.139 (0.106)	0.121 (0.112)	0.119 (0.107)	0.250*** (0.0999)	0.233*** (0.0883)
Maritime	0.248*** (0.167)	0.363*** (0.185)	0.281 (0.148)	0.363*** (0.190)	0.344*** (0.189)	0.344*** (0.147)	0.552*** (0.184)	0.469*** (0.117)
Constant	-0.254*** (0.102)	-0.387*** (0.0931)	0.0560 (0.0931)	-0.379*** (0.0891)	0.0311 (0.0905)	-0.0491 (0.0911)	-0.214*** (0.0868)	-0.0273 (0.0758)
Observations	4.813	4.809	4.555	5.117	4.547	4.719	5.587	6.014

Robust standard errors in parentheses ; *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1 ; Plateau omette pour colinéarité

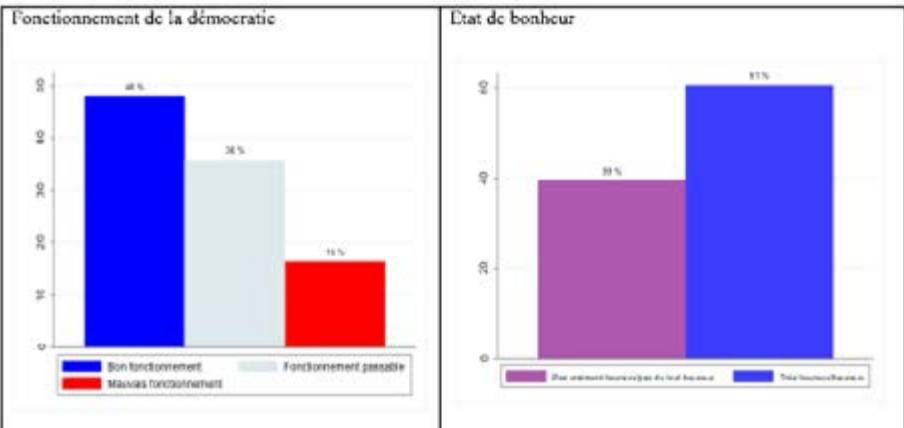
Source : Auteur à partir de l'enquête ERI-ESI

III. Perception du bonheur et du fonctionnement global de la démocratie au Togo

Nous avons approfondi ensuite la perception du bonheur ainsi que le fonctionnement global de la démocratie au Togo. Les résultats montrent que 84% des togolais pensent globalement que la démocratie fonctionne bien (48% pour un bon fonctionnement et 36% pour un fonctionnement

moyen). Sur l'état du bonheur, 61% des togolais ont exprimé qu'ils sont heureux (Graphique 3). Ce dernier résultat corrobore le récent classement du World Hapiness Index 2020 où le Togo a réalisé la deuxième performance au monde en variation absolue sur l'amélioration du bonheur de vivre.

Graphique 3. Perception du bonheur et du fonctionnement global de la démocratie



Source : auteur à partir de l'enquête ERI-ESI

En guise de conclusion, les résultats de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) analysés beaucoup plus sereinement montre bien qu'il y a un réel effort du Gouvernement

Togolais ces dernières années pour le respect des principes élémentaires de la démocratie à savoir la liberté politique pour poser un réel débat public, la liberté de la presse et d'expression, de réunion et d'association.

Blagues du jour

Une mère, avec son fils de 10 ans, déjeunent au restaurant.
Par mégarde, l'enfant se met une pièce de monnaie dans la bouche et l'avale. La pièce reste coincée dans la gorge.
La mère se lève et essaye de lui faire cracher la pièce en lui tapant dans le dos, mais rien n'y fait !
L'enfant commence déjà à donner des signes d'asphyxie et la mère, désespérée, crie pour demander de l'aide !
Un Monsieur se lève d'une table voisine, et avec un calme étonnant, sans dire un mot, baisse le pantalon du gamin, saisit fermement ses petits testicules et les tire d'un coup vers le bas !!
Dans un hurlement, l'enfant sous la douleur irrépressible, recrache la pièce, et l'homme, avec le même calme étonnant qu'il avait en arrivant, retourne à sa table sans dire un mot !
Revenue de sa peur et de son étonnement, la mère maintenant rassurée, se lève pour remercier cet homme qui a sauvé la vie de son fils.
Elle demande :
- " Vous êtes Médecin ? "
- " Non Madame, mais je suis un professionnel : C'est une opération que nous pratiquons tous les jours !
JE SUIS UN FONCTIONNAIRE DES IMPÔTS !
Attraper les contribuables par les couilles jusqu'à ce qu'ils crachent leurs derniers sous, c'est notre spécialité ! "

En plein sommeil une fille de 25 ans fait un rêve, dans son rêve elle s'est fiancé à un homme très riche, après le mariage elle tomba enceinte et dans la chambre d'accouchement, la sage femme lui demande de pousser, elle poussa et donna un bébé mais la sage femme lui dit qu'il reste encore, elle poussa de nouveau et un second bébé est sorti et la sage femme lui dit qu'il en reste encore et pendant qu'elle essayait de pousser encore, c'est là que sa camarade entre et crie: Fatoumata réveil toi tu es entrain de chier au lit

On dit y'a un peulh qui est allé payer 10 ânes. Sur le chemin de retour tellement fatigué de marcher il monte sur un de ses ânes. Il compte ses âne et il trouve 9. Il descend et il recompte il trouve 10, il remonte et il recompte il trouve 9. Alors il descend et il dit "je préfère marcher et avoir mes 10 ânes"

Humour



Deux mois sans votre pasteur, sans votre prêtre, sans votre Imam et autres là; Est-ce que les sorcières de votre famille vous ont-ils déjà tué?

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 7 au 14 /9/ 2020

SANTE	NOPATO	70 44 91 37
ST ANTOINE	Av Libération	22 21 29 64
KPEHENOU	Bd H.BOIGNY	22 21 32 24
ECLAIR	Bè Ahligo	22 22 75 11
ESPERANCE	Nyékonakpoè	22 21 01 28
HOPITAL	CHU-Tokoin	22 20 08 08
BON SECOURS	Cassablanca	70 45 76 74
AMITIE	SOTED	22 21 74 47
St PAUL	Bd. Jean Paul II	226185 08
LE JOURDAIN	Tokoin Wuiti	22 61 56 14
HEDZRANAWÉ	HEDZRANAWÉ	22 26 49 61
KOUESSAN	Kégué	96 80 10 01
KLOKPE	Togo 2000	96 80 10 03
J-MIMSHAK	Hountigomé	22 60 30 50
MAWULE	Bè-Kpota	70 45 91 86
LE PROGRES	Ahadji kpota	22 35 86 55
CITE	Bd 30 Août	99 08 15 35
BESDA	Adidogomé	22 51 05 29
CONSEIL	Sagbado	93 10 92 92
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70 40 10 52
POINTE	Djidjolé	22 25 64 80
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
DELALI	Cacavéli	96 32 97 54
NATION	TOTSI	22 25 99 65
LAUS DEO	Léo 2000	93 00 65 75
VITA FLORE	Vakpo	96 80 09 12
SATIS	Agoè-Logopé	70 44 85 17
DENIS	Agoè Kové	70 12 35 85
M'BA	Agoè-Légbassito	70 27 81 81
ZONGO	Togblékopé	70 45 23 16
ZOSSIME	Zossimé	70 46 26 64
ST PHILIPPE	Sanguéra	99 99 80 04
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Baguida	99 27 36 36

Quelques ambas-
sades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Patrimoine culturel national

L’Unesco appuie le Togo en matériel informatique

Le Comité national du patrimoine culturel (CNPC) a bénéficié, le 10 septembre dernier, d’un don de matériel informatique de l’Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture (Unesco). Cet appui vise à aider le gouvernement à élaborer une politique de protection, de sauvegarde et de mise en valeur de tous les biens, meubles ou immeubles publics ou privés présentant un caractère culturel, artistique, historique ou scientifique d’intérêt national.

La dotation, symboliquement réceptionnée par le ministre de la Culture, Kossivi Egbetonyo, s’inscrit dans le cadre d’un vaste programme d’appui de l’agence onusienne au Togo, décliné en plusieurs projets. Le Comité national du patrimoine culturel (CNPC) qui était anciennement une commission créée en 1990 sous la tutelle du ministère de la Culture, sera désormais placé sous celle du Premier

ministre, conformément aux recommandations de l’Unesco. Avec ces matériels d’information, le CNPC pourra procéder à l’inventaire systématique et complet de tous les biens culturels sur toute l’étendue du territoire national et proposer leur inscription sur la liste indicative du patrimoine national du Togo, ou leur classement ultérieur. Outre l’inventaire, ce Comité pourra également proposer

à l’exécutif des éléments de solution relatifs aux problèmes de mise en œuvre de la politique nationale de protection du patrimoine culturel, et préparer les textes législatifs et réglementaires définissant et organisant cette politique. L’Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture (Unesco) cherche à instaurer la paix par la coopération internationale en matière d’éducation, de science et



Logo de l’Unesco

de culture. Elle renforce les liens entre les Nations en promouvant le patrimoine culturel et l’égalité de toutes les cultures. L’Unesco favorise également

les programmes et les politiques scientifiques qui sont des plateformes de développement et de coopération.

Nadia E.

Lire

« L’arbre des possibles » de Bernard Werber. Ed Albin Michel. 2002 Pp 132-134

«...Qui avaient espéré ou craint qu’un penalty soit marqué. Deux milliards de personnes qui, pendant la durée d’un match, oubliaient leurs problèmes quotidiens. Le phénomène se développa et une première métamorphose d’importance fut constatée : les effets du football se diversifiaient. La pratique dépassa le simple jeu pour devenir une sorte d’analgésique destiné à l’humanité souffrante. En moins de temps qu’il n’en faut pour l’écrire, la planète vibra d’un même élan aux trajectoires aléatoires du modeste ballon de cuir. Après quelques matchs, les règles de ce jeu commencèrent à paraître simplistes, surtout au regard des passions déchaînées. Vingt-deux joueurs, un terrain exigu de cent mètres de long sur cinquante de large... cela semblait vraiment étriqué. D’autant que, lors de la fameuse finale Italie-Brésil de 2002, aucune équipe n’étant parvenue à marquer, le match s’était terminé par des tirs au but. Décevant. Il convenait donc d’accroître les difficultés. Dans un premier temps, on imagina de doubler la taille du terrain et le nombre des joueurs, ce qui fournissait déjà un bon niveau de complexité supplémentaire. À vingt-deux contre vingt-deux, des groupes de dix ou douze pouvaient simultanément mener une attaque contre une défense de quatorze ou quinze joueurs. Puis on modifia le relief du terrain : on ajouta tumulus, mares, bassins de sable... Les attaquants avaient désormais toute latitude pour se cacher derrière une dénivellation, ballon au pied, tandis que les défenseurs ratissaient les alentours. Parfois le ballon tombait dans une mare ou un ruisseau, et les plus courageux devaient s’y précipiter pour le récupérer. Parfois la balle s’enfonçait dans une sablière... Les joueurs ne la dégageaient qu’en provoquant des geysers, un peu comme les golfeurs dans les bunkers. Superbe occasion pour les photographes. Enfin, chaque joueur fut muni d’un téléphone portable : au fur et à mesure de sa progression, il signalait sa position à ses équipiers puis à son capitaine qui, aussitôt, donnait des ordres en conséquence. Par la force des choses se développèrent peu à peu de nouvelles stratégies, toujours plus sophistiquées, qui donnèrent au football moderne la physionomie d’une partie d’échecs en trois dimensions.

Un nouveau public s’enthousiasma ainsi pour ce sport. L’audimat de la Coupe du monde 2026 passa de deux à trois milliards de téléspectateurs. Soit la moitié de l’humanité. On constata une baisse générale des conflits durant les matchs, comme si le fait d’observer des joueurs se défier sur une pelouse suffisait à faire perdre l’envie de trucher son prochain sur des terrains non reconnus par les fédérations mondiales. Dès lors, les stades se multiplièrent et s’agrandirent... »

Musique togolaise / Santrinos feat Zeynab

«Waa» nominée aux Afrimma 2020, Santrinos dans les bonnes grâces

La chanson « Waa » du jeune togolais Santrinos Raphaël en collaboration avec la diva béninoise Zeynab vient d’être nominée à la plus grande cérémonie de musique Africaine dans le monde « Afrimma Awards » qui se déroule aux États-Unis. L’artiste Santrinos a partagé la bonne nouvelle avec ses fans sur son compte Instagram.

Santrinos fera la course aux côtés du Nigérien Burna boy, du Sud-Africain Master KG et bien d’autres géants de la musique africaine. En effet, la course des récompenses aux « Afrimma Awards » s’annonce rude pour notre compatriote vu le poids des autres artistes nominés. La chanson « Waa » de Santrinos Raphaël et Zeynab est vraiment appréciée par les mélomanes, est jouée dans les coins chauds de la capitale togolaise. Le morceau « Waa » s’apparente à la boîte de « Pandore » qui a emballé les mélomanes d’ici et d’ailleurs dès sa sortie.

Il faut l’avouer qu’être nominé à une récompense comme « Afrimma Awards » n’arrive pas tous les jours. C’est une fierté de savoir que la musique togolaise se positionne et séduit autant à l’international. « Je n’ai vraiment pas les mots pour partager avec vous les émotions qui m’animent actuellement. C’est un grand rêve qui devient une réalité. Notre chanson “Waa” en collaboration avec la diva Zeynab vient d’être nominée à la plus grande cérémonie de musique Africaine dans le monde ! Les Afrimma #Awards qui se déroulent aux États-Unis », a posté Santrinos



Zeynab & Santrinos

Raphaël sur son compte Instagram. Justement, il y a de quoi être fier de ce jeune artiste qui ne cesse de croire en son talent, en son art. C’est bien d’être nominé pour une récompense mais c’est encore mieux de rafler le sacre. De ce fait, Santrinos Raphaël a besoin du soutien de tous les Togolais pour les votes en ligne, certainement. « Le chemin est long mais nous y arriverons. Vive la culture africaine! Je vous annonce officiellement le début des votes », a-t-il mentionné. Aussi a-t-il témoigné sa gratitude à l’égard de

toutes ces personnes qui le soutiennent. « Mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à ce projet », a déclaré l’artiste.

Par ailleurs, Arican Muzik Magazine Awards (Afrimma) aux États-Unis d’Amérique, est la seule cérémonie de remise de prix dans la diaspora qui s’adresse à tous les genres musicaux, y compris mais sans s’y limiter : Afrobeats, Assiko, Bongo, Decale, Funana, Genge, Highlife, Hiplife, Kwaito, Lingala et Soukous.

Nadia Edodji

Élections des districts de football

La « Nouvelle relance » en pôle position avec son projet socio-sportif pour siéger dans le Golfe

Insuffler un nouveau souffle au football togolais à la base afin d'assurer une nouvelle relance de chaque club, telle est la mission que s'est assignée « Nouvelle relance » en lice pour l'élection du nouveau bureau de district de Lomé-Golfe, qui aura lieu demain 15 septembre 2020. Composée de 12 membres avec à sa tête Esso-Kl'nam Pedessi, la liste « Nouvelle relance », s'est dotée d'un projet socio-sportif sorti de l'ordinaire.



Liste « Nouvelle relance »

Le projet de la « Nouvelle relance » est décliné en quatre axes stratégiques à savoir le renforcement des capacités cognitives et professionnelles de tous les acteurs à travers quatre programmes notamment, le programme Fo Guy (formations certifiées et épanouies), le programme d'excellence Obilalé (booster

les organes administratifs), le programme Sidiki (développement personnel, leadership des jeunes) et le programme Hounaké (un arbitrage de haut niveau). Le deuxième axe, développement du football à la base intégrant l'aspect genre consiste à instruire des joueurs, à organiser les championnats de jeunes (U-

13, U-16, U-19), et à structurer les clubs. La compétitivité des clubs, troisième axe, se focalise sur l'organisation des compétitions notamment la coupe du district, de l'indépendance avec le programme Folly Bazi (création d'espace spécifique). Les infrastructures et équipements constituent le quatrième axe de « Nouvelle relance ». Il est basé sur le programme Sergio Sport (aménagement des espaces de jeu), le programme Col Akpovy (assurer la reconstruction), et celui Noviwowo (solidarité affirmée). A travers ce projet, « Nouvelle relance » entend gagner la confiance de 10 bons partenaires au plan local, national et international, valoriser le football du district avec la présence de nos joueurs dans les différentes catégories de football national (Eperviers), faire monter au moins en division supérieure au moins 3 clubs chaque année et permettre aux jeunes de signer de contrats amateurs

(national) et professionnels (international). « L'élaboration de notre programme répond à un changement profond de paradigme fondé sur la nécessité d'unifier nos efforts pour le développement du football dans le district. Le processus a été conduit au travers d'une approche largement participative et à laquelle l'ensemble des acteurs a été associé, y compris au niveau des clubs », a expliqué Esso-Kl'nam Pedessi, président de la liste « Nouvelle relance ».

Vision innovante, ambitieuse et réalisable

« Afin de s'assurer de l'atteinte effective des résultats, notre équipe, tirant les leçons des expériences passées des anciens présidents de districts, mettra en place un conseil d'experts pour nous accompagner dans la mise en œuvre de notre programme. L'objectif est de disposer des personnes ressources pour mieux nous orienter dans nos actions », a planifié la liste des membres de « Nouvelle relance ».

Le projet que nous proposons, déclare Esso-Kl'nam Pedessi, « c'est de bâtir une autre vision du football, une vision innovante, ambitieuse et réalisable. Ce projet veut que notre district redevienne le fer de lance du football au niveau national. Un district qui sera autonome financièrement de la ligue et de la Fédération togolaise de football. Le district que nous voulons construire sera celui qui défend et protège tout acteur de football, surtout les joueurs afin de leur permettre de réussir leur carrière. Notre mission est de permettre à tous les acteurs du football de s'épanouir, ainsi nous l'accomplirons avec humilité, le respect et l'innovation. Nous faire confiance c'est nous permettre d'être plus proche de vous à tout moment ». L'élection dans le district du Grand Lomé ne sera pas aussi aisée à la liste « Nouvelle relance », comme l'on pourrait le penser. En face, « Ensemble pour la refondation » avec comme président, Patrice Agboli. Tout se jouera donc entre la teneur de chaque projet et la confiance des responsables des clubs.

Attipoe Edem Kodjo

Compétitions continentales

La CAF décide du chronogramme, prend des dispositions et se projette

Réuni le 10 septembre 2020 par visioconférence pour discuter de l'avenir des compétitions africaines et d'autres questions connexes dans un contexte marqué par la pandémie de Covid-19, le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), a décidé du chronogramme et dispositions des compétitions continentales en cours et des prochaines saisons.

Le Comex de la CAF a ratifié les décisions de la commission d'urgence de la CAF sur la reprise des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Total Cameroun 2021 et de la Coupe du monde de la Fifa, Qatar 2022. **Assemblée générale ordinaire 2020** L'Assemblée générale ordinaire 2020 de la CAF se tiendra le 11 décembre 2020 à Addis-Abeba. Si la situation sanitaire reste inchangée en Ethiopie avec notamment le maintien de l'état d'urgence, la Tanzanie se présentera comme la deuxième option. L'organisation de ladite assemblée par visioconférence ne sera envisagée qu'en dernier recours. **Assemblée générale électorale 2021 et chronogramme des élections** L'Assemblée générale électorale 2021 se tiendra le 12 mars 2021 à Rabat, au Maroc. Le processus électoral pour les postes de

président et de membres du comité exécutif de la CAF est programmé comme suit : 11 septembre 2020 (ouverture de la réception des candidatures), 12 novembre 2020 (clôture de la réception des candidatures), 11 janvier 2021 (communication des noms des candidats à toutes les associations nationales), 12 mars 2021 (Assemblée générale électorale). **Championnat d'Afrique des nations et Ligue des champions féminine** Initialement prévu du 04 au 25 avril 2020 et reporté en raison de la covid-19, le Championnat d'Afrique des nations (Chan) Total Cameroun 2020 se déroulera du 16 janvier au 07 février 2021. Par ailleurs, le Chan Total Algérie 2022 projeté en janvier 2023, sera discuté avec la Fédération algérienne de football. Chacune des six zones de la Caf organisera des qualifications pour déterminer les finalistes du tournoi à huit (8) équipes. La répartition sera la suivante

: une équipe de chaque zone, une équipe du pays hôte et une équipe supplémentaire. Pour la première édition, l'union zonale du pays hôte aura deux représentants. Cependant, pour les éditions suivantes, le pays hôte n'aura qu'un seul représentant tandis que l'Union de zone du champion en titre qualifiera deux équipes. Les huit équipes qualifiées seront tirées au sort en deux groupes de quatre équipes chacun conformément au règlement. La compétition sera annuelle et se tiendra durant le second semestre. Pour ce qui est de la Coupe d'Afrique des nations de Beach Soccer 2020, le Sénégal a été déclaré hôte. Les finalistes représenteront l'Afrique à la Coupe du monde de Beach Soccer de la Fifa Russie, en 2021. Pour donner suite à une demande de la Fédération marocaine de football, la Coupe d'Afrique des nations U-17 Maroc 2021 se déroulera du 13 au 31 mars 2021. De plus,



Trophée de la LDC Afrique

un amendement au règlement des tests IRM a été approuvé afin de disqualifier toute équipe présentant un joueur non-éligible. Pour les prochaines compétitions de la CAF, l'appel à candidature est lancé pour l'organisation des compétitions suivantes : Ligue des champions féminine 2021 et 2022, Coupe d'Afrique des nations féminine Total - 2022, Coupe d'Afrique des nations de Beach Soccer 2022, Coupe d'Afrique des nations U-17 Total - 2023, Coupe d'Afrique des nations U-20 Total - 2023, Coupe d'Afrique des nations U-23 Total - 2023, finales de la Ligue des champions de la Caf

2021, 2022 et 2023, finales de la Coupe de la Confédération de la Caf 2021, 2022 et 2023, Compétitions interclubs 2019/2020. Les matches restants de la Ligue des champions de la Caf Total et de la Coupe de la Confédération de la Caf ont été reportés, sur saisine de la FRMF eu égard aux dernières évolutions sanitaires sur la situation du trafic aérien au Maroc et sur recommandation de la Commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF. Attipoe Edem Kodjo Source : Caf



Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU** pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation à une structure d'accompagnement vers la formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.



Office Togolais des Recettes - OTR



L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR



❖ Votre boutique MOUTAI ❖ est ouverte



+228 70 34 02 92

f MOUTAI TOGO & BENIN
MOUTAITOGO BENIN

Instagram MOUTAI TOGO & BENIN

📍 Immeuble MARINA BAY, Boutique N° 5 . Bd du Mono Lomé - TOGO